

Damier de la Succise

Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)



STATUT DE L'ESPÈCE

Code Natura 2000 → 1065
Convention de Berne → Annexe II
Directive Habitats-Faune-Flore → Annexe II

Liste rouge :
- France : préoccupation mineure

**PROTÉGÉE
AU NIVEAU
NATIONAL**

DESCRIPTION

Le Damier de la Succise est l'une des 5 sous-espèces de Damier présente en France. Il a les ailes antérieures de couleur jaune pâle, sur lesquelles se dessine un damier constitué d'une variation d'intensité de jaune et de jaune orangé délimité par du noir. On observe une bande post médiane avec des taches plus claires au centre de chaque espace. Une série complète de points noirs dans la bande post médiane brun-orangé de l'aile postérieure est visible sur les deux faces. L'envergure de l'aile antérieure des imagos du Damier de la Succise oscille entre 15 et 21 mm. Le papillon femelle est de même couleur que le mâle mais généralement plus grand. Sa chenille est de couleur noire.

BIOLOGIE

Habitat

L'espèce fréquente des biotopes humides, de type prairies humides, landes humides, tourbières, où se développe sa plante hôte : la Succise des prés. Sur le Causse corrézien, on observe des populations en terrains secs, l'espèce se développe alors sur diverses espèces de scabieuses.

Activité

La période de vol des adultes s'étale sur trois ou quatre semaines d'avril à juillet. Ils ne volent que si le temps est ensoleillé, dans le cas contraire les adultes s'immobilisent, ailes relevées. L'adulte est sédentaire et reste à proximité des zones de reproduction.

Alimentation

Les chenilles sont phytophages et se nourrissent de *Succisa pratensis* (la Succise des prés). Les adultes sont floricoles.

Reproduction

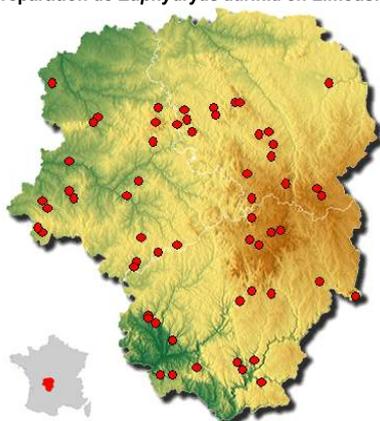
Les œufs sont pondus en paquets successifs sur le dessous de la plante hôte (la Succise des prés). D'autres plantes-hôtes sont citées en Europe comme *Gentiana* sp. Au cours du développement, le passage par une phase de grégarisme larvaire est une période sensible. La nymphose (période pendant laquelle la chenille se transforme en papillon) a lieu souvent sur les feuilles de la plante hôte de fin mars au mois de juin-juillet.

RÉPARTITION

En France : L'espèce n'est pas rare, elle est toutefois plus présente à l'est qu'à l'ouest de la France.

En Limousin : Bien représentée sur l'ensemble de la région, à basse et moyenne altitude.

Cartographie des données connues de répartition de *Euphydryas aurinia* en Limousin



Source : Société Entomologique du Limousin (SEL)

EXIGENCES ÉCOLOGIQUES

Habitat

- L'espèce est caractéristique des milieux humides préservés, soumis à pâturage extensif bovin.

Espèce

- Espèce dépendante de la Succise des prés pour l'alimentation des chenilles et dépendante de nombreuses plantes nectarifères, plantes qui présentent des glandes à nectar dont se nourrissent les adultes.

MENACES

Sur l'habitat

- Assèchement des zones humides.
- Plantation de résineux ou de feuillus.
- Disparition de la plante hôte et des plantes nectarifères indispensables aux adultes.
- Éviter la gestion des milieux par un pâturage ovin qui est défavorable à la plante hôte.
- Fertilisation azotée des prairies humides.

Sur l'espèce

- Fauche pendant la période de développement larvaire.
- Piétinement par le bétail, en cas de pression de pâturage trop forte.

MESURES DE GESTION FAVORABLES

Gestion de l'habitat

- Maintenir l'ouverture de son milieu notamment par le pâturage extensif et de préférence bovin.

CALENDRIER DE SENSIBILITÉ

- ➡ L'espèce est sensible toute l'année.

Fiche établie par le service
**Valorisation, Évaluation
des Ressources
et du Patrimoine Naturel**
(VERPN/DREAL)



Décembre 2014



Avec la participation de la
**Société Entomologique
du Limousin**
(SEL)

Photos

Damier de la Succise : R. Chambord (SEL)
Fond : F. Gisclard (VERPN/DREAL)